

Roger Duchêne, présentation de *La Princesse de Clèves* de Madame de La Fayette dans ses *Œuvres complètes*, François Bourin, 1990. ISBN 2-87686-076-7.

En janvier 1678, dans le premier numéro d'une nouvelle série du *Mercur galant*, un mensuel fondé six ans plus tôt, mais quasi disparu depuis, les lecteurs découvrent une histoire étonnante. Un mari veut ramener son épouse à la cour. Elle le prie de la laisser à la campagne. Avant de l'épouser, elle a aimé un autre homme, explique-t-elle, un marquis auquel son père l'a refusée. Craignant la tentation, elle préfère ne pas prendre le risque de le revoir quotidiennement. Le hasard fait que le marquis, en visite chez le mari, son meilleur ami, n'est séparé des deux époux par une mince cloison au moment de cet aveu. Il l'entend. Il est fou de joie de découvrir l'amour de sa bien-aimée et la raison de ses froideurs.

L'idée d'un aveu au mari était dans l'air. L'aveu de *La Vertu malheureuse*, qui préfigure celui de *La Princesse de Clèves*, ressemble à celui d'une nouvelle de Mme de Villedieu publiée en 1675 dans *Les Désordres de l'amour*. Une femme y confiait à son mari, le marquis de Thermes, sa passion, éprouvée dès l'enfance, pour le baron de Bellegarde, trop pauvre pour prétendre l'épouser. Par avarice, disait-elle, son père l'avait sciemment mariée contre sa volonté à un homme plus vieux qu'elle et pour lequel elle n'avait pas d'amour. Elle n'en avait pas moins défendu au baron de la revoir et scrupuleusement gardé la foi conjugale. Accablé par cet aveu, car il souhaitait le bonheur de sa femme et Bellegarde était son neveu, le vieux mari mourait bientôt, et le vrai roman commençait, histoire des malheurs de la veuve remariée avec celui qu'elle aimait.

Avec *La Princesse de Clèves*, tout le monde oublia les aveux précédents. Parce qu'elle y prenait une portée dramatique inconnue jusque-là, la scène entre le prince et la princesse parut entièrement nouvelle. Bussy reproche même à l'auteur du livre d'avoir

« plus songé à ne pas ressembler aux autres romans qu'à suivre le bon sens ». Il lui fait une double objection d'in vraisemblance. In vraisemblance morale : une honnête femme ne trouble pas son mari avec de telles confidences. In vraisemblance de la situation : Nemours se trouve à point nommé pour entendre la conversation. « L'aveu de Mme de Clèves à son mari est extravagant, dit Bussy, et ne se peut dire que dans une histoire véritable. Mais quand on en fait une à plaisir, il est ridicule de donner à son héroïne un sentiment si extraordinaire. »

La publication du récit du *Mercur*, qui prétend rapporter des aventures récentes et effectivement arrivées, vient à point nommé répondre à Bussy et à ses semblables. Elle donne à la conduite de la princesse, dont l'histoire est en train de courir sous le manteau, une sorte de précédent vécu. Elle n'est pas, comme on pourrait le croire, le plagiat d'un publiciste pressé de s'emparer d'une idée à la mode pour « doubler » l'auteur qui l'a eue le premier. Elle s'inscrit dans une vaste campagne de promotion que le journal de Donneau de Visé entreprend en faveur du nouveau roman. Elle en est la première étape. *La Vertu malheureuse* suscite la curiosité des lecteurs à partir d'un aveu au mari dont la possibilité n'est pas en cause, puisqu'il s'agit d'une nouvelle de journal. Elle lance le thème comme par hasard et sans l'approfondir. Il n'y aura plus qu'à le reprendre et à l'orchestrer après la parution de *La Princesse*.

Avide de se mettre en vedette, Donneau de Visé cherchait les bons coups qui lui feraient de la publicité. Il pressentait que la scène de l'aveu allait susciter de vastes débats. Il expliqua à Mme de La Fayette la convergence de leurs intérêts. Il ferait de l'aveu au mari le sujet d'une enquête auprès de ses lecteurs. Il en publierait les réponses. Le succès du roman dans le public entraînerait le succès des discussions publiées dans le journal, qui alimenterait à son tour la réussite du roman. Mme de La Fayette avait vu ses amis du Plessis-Guénégaud préparer en 1656 le succès des *Provinciales* par des lectures privées et un bouche-à-oreille plein d'admiration. Elle avait adapté cette méthode à la diffusion de son premier roman. Elle l'avait reprise pour le second en en laissant circuler des copies. La naissance de la presse, lui expliqua Donneau de Visé, permettait de multiplier ces effets. Rien ne pouvait avoir la puissance de diffusion et de persuasion d'un mensuel prenant son essor. Elle accepta le marché à condition que son anonymat fût respecté.

Parallèlement à la publication du nouvel *Ordinaire* mensuel, Donneau de Visé lance en janvier 1678 un *Extraordinaire* paraissant chaque trimestre. Pour intéresser les lecteurs, il leur annonce dès le premier numéro qu'il leur proposera dans chaque livrai-

son des lettres chiffrées, des énigmes, des « questions galantes ». Il leur demande, pour commencer, si les peines d'un amant trahi et trompé sous de fausses apparences d'amitié sont ou non plus grandes que celles d'un amant méprisé et abandonné ouvertement. Il publiera, dit-il, les meilleures réponses dans le prochain numéro de *l'Extraordinaire*, en avril. Il le fit en effet, juste avant de poser la nouvelle question. Elle portait cette fois sur l'aveu de la princesse. Pendant huit mois, il ne lésina pas sur la place accordée à ce sujet dans son journal rénové, parlant de *La Princesse de Clèves* dans cinq numéros du *Mercur*, entamant une campagne de presse d'autant plus efficace que son journal était pratiquement le seul à parler de littérature au grand public.

Le roman est à peine paru que Donneau en annonce la publication dans *l'Ordinaire* de mars. Nulle lecture n'est plus agréable. En avril, la question de *l'Extraordinaire* est précédée d'un nouvel éloge. Le livre « continue à faire du bruit, et c'est avec beaucoup de justice. Mme de Clèves découvre à son mari la passion qu'elle a pour M. le duc de Nemours. Le trait est singulier et partage les esprits ». On aimerait savoir pourquoi. « Je demande si une femme de vertu, qui a toute l'estime possible pour un mari parfaitement honnête homme, et qui ne laisse pas d'être combattue pour un amant d'une très forte passion qu'elle tâche d'étouffer par toutes sortes de moyens, je demande, dis-je, si cette femme, voulant se retirer dans un lieu où elle ne soit point exposée à la vue de cet amant qu'elle sait qu'il l'aime sans qu'il sache qu'il soit aimé d'elle, et ne pouvant obliger son mari de consentir à cette retraite sans lui découvrir ce qu'elle sent pour l'amant qu'elle cherche à fuir, fait mieux de faire confidence de sa passion à ce mari que de la taire au péril des combats qu'elle sera continuellement obligée de rendre par les indispensables occasions de voir cet amant, dont elle n'a aucun autre moyen de s'éloigner que celui de la confidence dont il s'agit. »

La formulation manque d'élégance et de rapidité. Elle visait la clarté et la généralité. Toutes les formes littéraires étant perçues en ce temps-là dans une perspective morale, on ne pouvait s'en tenir à la singularité d'une histoire. Il fallait en tirer la leçon. Formulée à propos de *La Princesse de Clèves*, qui la rattache à l'actualité, la question galante est posée de façon à déborder lecas de cet aveu particulier. Elle devient même si générale qu'elle pourrait aussi bien renvoyer à *La Vertu malheureuse*. Mais l'auteur du *Mercur* juge inopportun de rappeler cette nouvelle, publiée en janvier, qui se trouve dépassée et effacée par le nouveau roman. Donneau joue sur deux tableaux : l'intérêt de ses lecteurs pour l'histoire de Mme de Clèves, le goût mondain de la casuistique amoureuse. Il avait établi pour le second son pro-

gramme de questions galantes. Il adapte la question d'avril en fonction du premier.

Les réponses affluèrent de toutes parts. En juillet, dans *l'Extraordinaire* suivant, on en publia onze, parvenues sous forme de lettres. Les signatures sont parfois amusantes. Le Céleste Allobroge y côtoie l'Insensible de Beauvais et le Berger des rives de la Juine. Les avis y sont partagés, en général argumentés, et plutôt défavorables à l'aveu pour des raisons de prudence conjugale. On y apprend qu'en Bassigny deux fiancés se sont querellés sur la question. Eclairés par leur différend, ils se sont accordés pour rompre leur projet de mariage. N'estimant pas le sujet épuisé, Donneau le reprit dans *l'Ordinaire* et dans *l'Extraordinaire* d'octobre, où une lettre d'un certain Fredino de Venise mit fin à l'enquête. Dans *l'Ordinaire* de mai, il avait publié, hors débat, une « Lettre d'un géomètre de Guyenne », attribuée à Fontenelle. Extrêmement favorable au roman et à l'aveu (« trait admirable et très bien préparé »), elle occupait à elle seule huit pages du *Mercur*. Nul livre n'avait jamais été mis ainsi en vedette par un journal, qui en répandit la réputation jusque dans les provinces.

La campagne du *Mercur* n'était pas encore finie quand parut anonymement, en septembre, un volume presque aussi gros que le roman, intitulé *Lettres à Madame la marquise de *** sur le sujet de « La Princesse de Clèves »*. On l'attribua au père Bouhours. On le croit aujourd'hui de Valincour, un de ses admirateurs, peut-être un de ses disciples. Rejetant le panégyrique et le pamphlet, l'auteur proposait du livre une lecture mondaine adaptée au goût des dames et des cavaliers. Il avait adopté la forme épistolaire et traitait, dans trois lettres successives, de la conduite du récit, des sentiments des personnages, du style du roman.

Comme tous ceux qui se mêlaient alors de discussions littéraires, Valincour se livrait à un examen minutieux et formaliste des détails secondaires du livre sans chercher à en saisir l'intention générale et la cohérence. Mais il prolongeait intelligemment le débat sur le vraisemblable instauré autour de l'aveu par le *Mercur*. Il l'étendait à l'organisation de l'œuvre et à la liberté du romancier par rapport à la vérité historique. Défavorable à *La Princesse*, il avait le bon goût de l'attaquer sans l'accabler. Il tâchait d'en montrer les mérites autant que les limites. Dans son esprit du moins, ses critiques n'étaient point d'étroites chicanes, mais des éléments d'une réflexion générale sur la nouvelle et sur le genre romanesque.

Les partisans du roman de Mme de La Fayette ne laissèrent pas cette attaque polie sans réponse. En février 1679, Barbin

donne des *Conversations sur la critique de « La Princesse de Clèves »*. Bayle les annonçait dès décembre dans une lettre à Minutoli. Elles parurent sans nom d'auteur. On les crut de Barbier d'Aucour, ennemi de Bouhours, auteur supposé des *Lettres à la marquise*. Elles étaient de l'abbé de Charne. Sa défense est beaucoup trop précise pour n'avoir pas été inspirée par l'auteur.

A la différence des *Lettres* de Valincour, les *Conversations* sont un ouvrage polémique. Leur auteur veut tout justifier dans *La Princesse*, et tout discréditer de la personne et des arguments de l'adversaire. Mais la qualité et l'originalité de l'œuvre en cause l'obligent à ne pas se cantonner dans les justifications et les attaques stériles. Réfléchissant, comme Segrais dans les *Nouvelles françaises*, à la nature et au statut d'un roman qui ne souffre plus d'être rangé parmi les œuvres de pure fiction, il retrouve la même solution que lui : l'existence, à côté des œuvres fondées sur le vrai (histoire) et sur le vraisemblable (poésie épique et roman héroïque), d'une « troisième espèce dans laquelle ou l'on invente un sujet, ou l'on en prend un qui ne soit pas universellement connu, et on l'orne de plusieurs traits d'histoire qui en appuient la vraisemblance et réveillent la curiosité et l'attention du lecteur ». On produit ainsi des « copies simples et fidèles de la véritable histoire, souvent si ressemblantes qu'on les prend pour l'histoire même ». Cette esthétique était toute neuve au moment de *La Princesse de Montpensier*. Elle restait encore novatrice au temps de *La Princesse de Clèves*.

Débat public sur un genre en pleine mutation à l'intention d'un tribunal d'honnêtes gens et non querelle interne entre doctes, le débat qui a entouré le nouveau roman de Mme de La Fayette marque une étape décisive dans l'histoire de la critique. Comme la campagne de Donneau de Visé, il contribua par son retentissement au succès de l'œuvre qui en avait été l'occasion. Et parmi tant de bruit fait autour d'elle, nul n'osa prononcer publiquement le nom de son auteur.

Cet incompréhensible silence s'explique en grande partie par les circonstances de la diffusion du roman. La campagne de presse du *Mercur* l'avait pour ainsi dire dénaturé. En mettant l'accent sur la scène de l'aveu au détriment de ses autres richesses, elle avait réduit l'œuvre à une question galante. Mme de La Fayette ne la reconnaissait plus dans cette sorte de courrier du cœur. Elle ne voulait pas être confondue avec ceux qui faisaient métier d'approvisionner dames et cavaliers en sujets de discussions contradictoires. Les réserves et objections faites à son livre la blessaient secrètement. Elle n'avait pas envie d'être publiquement impliquée dans la querelle et de se voir un jour

personnellement prise à partie par les obscurs lecteurs d'un journal lu surtout par des provinciaux.

La parution des *Lettres* et des *Conversations* avait encore compliqué l'affaire. On disputait de *La Princesse de Clèves* comme on avait autrefois disputé de la régularité du *Cid* ou de la moralité de *L'Ecole des femmes*. On s'était aperçu que son œuvre posait des problèmes littéraires importants. On s'était mis à en parler techniquement. Elle se trouvait au centre d'une réflexion théorique sur le roman. Une comtesse de La Fayette aurait à la rigueur reconnu, en cas de réussite, qu'elle avait écrit des « mémoires » sur la cour du roi Henri II. Tout lui interdisait de s'avouer l'auteur d'un ouvrage qui révolutionnait à la fois le roman et l'idée que l'on s'en faisait. La correspondante de Madame Royale et l'amie des Condé ne voulait pas être mêlée aux débats d'écrivains de profession.

C'est seulement en 1780 que *La Princesse de Clèves* a paru sous le nom de Mme de La Fayette. Jusqu'à cette date, les éditeurs la donnent sans nom d'auteur. Les critiques hésitent, dans des textes tardifs et parfois contradictoires, entre Mme de La Fayette, La Rochefoucauld, Segrain, Langlade, ou plusieurs d'entre eux collectivement.

On n'avait enfin plus de doute sur l'identité de l'auteur quand A. Perrero découvrit, en 1880, dans les archives d'Etat de Turin dont il était conservateur, la correspondance échangée entre la comtesse et le secrétaire de Madame Royale, Lescheraine. Datée du 13 avril, un mois après la parution de *La Princesse*, une lettre écrite de la propre main de Mme de La Fayette y affirmait qu'elle n'était pas l'auteur du best-seller (voir le texte p. 622). La découverte fit scandale. Un étranger osait ternir la gloire d'une femme de lettres française ! On douta de l'authenticité du document. Elle était irréfutable. Il fallut se résigner. On fit bien. Mais la lettre ne prouvait rien...

Mme de La Fayette a soutenu à Lescheraine qu'elle n'était pas l'auteur de *La Princesse*. Quoi d'étonnant ? Elle disait la même chose à tous ceux qui l'en soupçonnaient. On n'est pas obligé de la croire sur parole. En 1662 déjà, elle était prête à tous les démentis pour affirmer qu'elle n'était pas l'auteur de son premier roman. On a la lettre où elle « conjure » Ménage de nier partout qu'il « vienne d'elle ». Elle emploie maintenant la même méthode avec Lescheraine. L'argument se retourne contre son auteur aujourd'hui que l'on sait, sans doute possible, par ses propres lettres à Ménage, qu'elle a écrit *La Princesse de Montpensier*. Le public ne s'était pas trompé en ce temps-là. Il n'a pas dû se tromper non plus sur l'auteur de la nouvelle *Princesse*.

Tout le monde s'accordait en effet pour y « donner part » à la comtesse. C'était l'opinion de Mme de Scudéry écrivant à Bussy peu avant la parution du livre. C'était celle de Mme de Seneville, écrivant peu après au même correspondant : « Je ne sais si vous avez lu *La Princesse de Clèves*. M. de La Rochefoucauld et Mme de La Fayette se défendent fort d'en être les auteurs, et cependant ils la prônent à outrance. » Attitude maladroite selon Bussy, car « naturellement tout le monde veut qu'ils en soient les auteurs et leurs louanges le confirment ». Mme de La Fayette ne refusait pas en effet de juger le livre. Elle n'y voit, dit-elle à Lescheraine, « rien de romanesque et de grimé. Aussi n'est-ce pas un roman ; c'est proprement des mémoires, et c'était, à ce que l'on m'a dit, le titre du livre, mais on l'a changé ». Cette confiance, qui ressemble à une signature, serait une énorme maladresse si elle ne figurait pas dans une lettre à un personnage qui n'ignore rien des conventions du langage diplomatique. Obligée par les préjugés de son temps de jurer officiellement qu'elle n'a pas de part au nouveau roman, Mme de La Fayette en dit assez à son correspondant pour qu'il puisse deviner qu'elle ne lui demande pas de la croire.

Les témoignages sur lesquels reposent l'attribution de *La Princesse de Clèves* sont de bonne qualité. Bussy et ses correspondants, gens d'ordinaire bien informés, parlent au nom de l'opinion publique. Ménage, le meilleur et le plus fidèle ami de la comtesse, lui en dira plus tard son intime conviction (p. 719). Huet sera le premier à rompre le silence, en 1701, peu après la mort de Segrais. « Ses nouvelles, écrit-il, furent bien reçues du public, moins toutefois que *Zaïde*, et quelques autres ouvrages de ce genre, qui parurent sous son nom et qui étaient en effet de la comtesse de La Fayette. » Segrais, dans le *Segraisiana* (1721) qui prétend rapporter ses propres paroles, lui attribue nommément et précisément *La Princesse de Clèves*. Les trois savants amis de la comtesse étaient les mieux placés pour savoir à quoi s'en tenir. L'abbé de Charnes aussi.

En louant le livre, il fait le portrait-robot de la romancière : « Tout le monde demeura d'accord qu'il était d'une beauté singulière et que la science de la cour et du monde y paraissait partout jointe à celle des belles-lettres d'une manière nouvelle et extrêmement agréable. » C'était dire qu'il ne fallait pas chercher l'auteur chez les écrivains de profession, mais chez les honnêtes gens cultivés. « On attribua cet ouvrage à des personnes d'un grand mérite qui n'en voulurent pas convenir, dit encore l'abbé, quoique le public s'obstinât à le leur donner. » Charnes propage les bruits qu'il prétend démentir. C'est quasi les authentifier. La méthode est la même que celle de la comtesse avec Lescheraine.

« Pour moi, ironisait-elle dans sa lettre de démenti, je suis flattée que l'on me soupçonne, et je crois que j'avouerais le livre si j'étais assurée que l'auteur ne vint jamais me le redemander. » Nul justement ne l'a jamais redemandé... Cas rarissime d'un chef-d'œuvre reconnu dont l'auteur a toujours refusé de se faire connaître. Cas rarissime aussi d'une dame chanssonnée de son temps pour avoir écrit des romans, consacrée depuis comme auteur par l'opinion, et dont on ne sait quelles sont les œuvres... « On tient qu'elle a eu part à quelques ouvrages qui ont été lus du public avec plaisir et admiration », dira le *Mercur* dans sa notice nécrologique. Il ne donne aucun titre. Si l'on ôte *La Princesse de Clèves* à Mme de La Fayette, on a d'un côté un livre sans auteur, et, de l'autre, un auteur quasi sans livres. Il y a heureusement *La Princesse de Montpensier*. Il est certain qu'elle l'a écrite. Elle a donc écrit aussi l'autre *Princesse*. Mme de Sévigné les a placées côte à côte comme venant d'une même main. Elles se ressemblent trop pour ne pas l'être. C'est la même facture et le même climat.

Le texte

Il n'existe de *La Princesse de Clèves* aucune copie manuscrite ni réédition revue et corrigée par l'auteur. Pour établir le texte, on ne dispose donc que de l'édition originale, parue avec un privilège du 15 janvier 1678 et un achevé d'imprimer du 8 mars. On a relevé quelques variantes entre les exemplaires subsistants, et, sur certains d'entre eux, des corrections manuscrites que l'on attribue à l'éditeur Barbin. Elles ont été relevées en 1930 par François Gêbelin (« Sur une nouvelle édition de *La Princesse de Clèves* », *Plaisir du bibliophile*, t. VI, p. 147-159) et, plus récemment, par Jean Mesnard en tête de son édition de *La Princesse* pour la collection « Lettres françaises » de l'Imprimerie nationale (Paris, 1980).

Nous avons introduit ces variantes et corrections dans le texte en l'indiquant en note sauf quand elles corrigeaient d'évidentes fautes d'impression.

Barbin a fait enregistrer dès le 4 janvier 1672 un privilège à lui accordé le 18 décembre 1671 pour un livre intitulé *Le Prince de Clèves*, pour *Béralde*, et pour *Les Nouvelles Œuvres du sieur Le Pays*. Le livre de Le Pays a effectivement été imprimé sous le titre prévu en 1672, et *Béralde, prince de Savoie* a paru anonymement la même année. Il n'y eut jamais de *Prince de Clèves*. Mais il y eut *La Princesse* six ans plus tard. On discute s'il s'agit du même livre. C'est probable. Amie intime de Mme de La Fayette, Mme de Sévigné proteste le 16 mars 1672 contre « ce chien de Barbin » qui la « hait » parce qu'elle « ne fait pas des

Princesses de Clèves et de Montpensier ». Deux mois et demi plus tard, à propos d'une conversation tenue dans le jardin de Mme de La Fayette, rue de Vaugirard, elle regrette l'absence de sa fille : « Nous vous souhaiterions bien quelquefois, lui dit-elle, derrière une palissade pour entendre certains discours de *terres inconnues* que nous croyons avoir découvertes. » La coïncidence de la date du privilège avec la mention du futur titre du roman, et surtout avec le renvoi à la scène fondatrice de *La Princesse de Clèves*, la présence de Nemours derrière la palissade, peut difficilement s'expliquer par un simple hasard.